

III. FRENCH TRANSLATION OF THE SUMMARY OF THE PROSPECTUS

The French translation of the summary below has not been part of the approval process of the Prospectus by the AFM.

La traduction française du résumé ci-dessous n'a pas fait partie du processus d'approbation du Prospectus par l'AFM.

Pour les termes définis différemment, le résumé anglais du Prospectus prévaut.

RÉSUMÉ DU PROSPECTUS

Section a) Introduction, contenant des avertissements

Description des titres :

Ce prospectus ("**Prospectus**") concerne l'offre publique de 118.823.629 actions ordinaires du capital social de e.quikk Technologies N.V. ("**e.quikk Technologies**", "**Société**" ou "**Émetteur**" et, avec ses filiales, "**Groupe e.quikk Technologies**") d'une valeur nominale de 0,01 EUR chacune ("**Actions ordinaires**") ("**Offre**"), comprenant :

- 8 823 529 actions ordinaires nouvellement émises de la Société provenant d'une augmentation de capital contre des apports en numéraire avec exclusion des droits de souscription des actionnaires existants, résolue par une assemblée générale extraordinaire de la Société le 02 décembre 2022 ("**Nouvelles actions** ") et...
- Jusqu'à 110.000.100 actions ordinaires existantes de la Société à vendre par e.quikk Technologies Service & IT B.V. ("**Actionnaire Vendeur**") ("**Actions de Vente**" et avec les Nouvelles Actions "**Actions de l'Offre**") (ISIN : NL00150018C3)

Identité et coordonnées de l'émetteur :

e.quikk Technologies N.V., Strawinskyalaan 3051, Atrium Building, 1077 ZX Amsterdam, Pays-Bas. Identifiant de l'entité juridique ("**LEI**") 984500E37D6F01F0B003, téléphone : +31-20 532 24-00, site web : www.equikk.com.

Identité et coordonnées de E-Stream GmbH & Co. KGaA :

E-Stream GmbH & Co. KGaA, Am Ringofen 26, 41189 Moenchengladbach, Allemagne. LEI : 894500JPY128QSIFZM88, téléphone : +49 2166-45130, site web : www.equikk.com.

Identité et coordonnées de l'autorité compétente approuvant le prospectus :

Autorité néerlandaise des marchés financiers (AFM), P.O. Box 11723, 1001 GS, Amsterdam, Pays-Bas, téléphone: +31(0)20-797 2000, site web: www.afm.nl.

Date d'approbation du Prospectus : 13. décembre 2022

Avertissements :

Le résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus. Toute décision d'investir dans les valeurs mobilières doit être fondée sur l'examen du Prospectus dans son ensemble par l'investisseur. L'investisseur peut perdre tout ou partie du capital investi. Lorsqu'une plainte relative aux informations contenues dans un prospectus est déposée devant un tribunal, l'investisseur plaignant pourrait, en vertu de la législation nationale, devoir supporter les coûts de traduction du prospectus avant que la procédure judiciaire ne soit engagée. La responsabilité civile n'est engagée que pour les personnes qui ont présenté le résumé, y compris sa traduction, mais uniquement lorsque le résumé est trompeur, inexact ou contradictoire, lorsqu'il est lu conjointement avec les autres parties du prospectus, ou lorsqu'il ne fournit pas, lorsqu'il est lu conjointement avec les autres parties du prospectus, les informations essentielles pour aider les investisseurs à décider d'investir dans ces valeurs mobilières.

Section b) Informations clés sur l'émetteur

Qui est l'émetteur des titres ?

L'Émetteur des titres est e.quikk Technologies N.V., dont le siège social est à Amsterdam, aux Pays-Bas. L'Émetteur est une société publique (*naamloze vennootschap*) de droit néerlandais et a été enregistré auprès de la Chambre de Commerce néerlandaise (*Kamer van Koophandel*) sous le numéro <77=97<9, LEI : 984500E37D6F01F0B003.

L'émetteur a un conseil d'administration moniste composé de trois personnes, à savoir un administrateur exécutif (*uitvoerend bestuurder*) et deux administrateurs non exécutifs (*niet-uitvoerend bestuurders*). M. Karoly Krizsan sera le directeur exécutif, et M. Rolf Wemmi et M. Roel van Echten les directeurs non exécutifs.

Outre les informations sur l'Émetteur, le présent Prospectus contient également des informations sur E-Stream GmbH & Co. KGaA ("**E-Stream KGaA**"). Le contexte est le suivant : l'Émetteur a été fondé en juillet 2021. Depuis l'apport de toutes les parts d'E-Stream KGaA et de son General Partner E-Stream Management GmbH à l'Émetteur dans le cadre de l'augmentation de capital contre apport en nature en juin 2022, l'Émetteur agit comme une société holding du Groupe e.quikk Technologies. Le

Groupe e.quikk Technologies mène ses activités opérationnelles depuis l'Allemagne par l'intermédiaire d'E-Stream KGaA, seule filiale active de l'Émetteur.

Avant l'apport de ses actions à l'Émetteur, E-Stream KGaA a elle-même tout juste commencé ses activités commerciales en février 2020. Le groupe E.quikk Technologies, via E-Stream KGaA, est actif dans deux secteurs d'activité : Le premier secteur d'activité est la vente en gros de cellules de batteries lithium-ion ("cellules rondes", notamment au format industriel 18650 et 21700) ("**secteur de la vente en gros**"). Le deuxième secteur d'activité est actuellement le développement de systèmes de stockage d'énergie domestiques et industriels qui peuvent charger les batteries de manière particulièrement efficace et rapide grâce à leur capacité spéciale de charge rapide, le développement de matériel de charge stationnaire propriétaire pour le secteur de l'e-mobilité ainsi que le développement d'une batterie pour bicyclette électrique destinée à être utilisée dans les bicyclettes électriques et les vélos-cargos ("**secteur du stockage**"). Le développement des systèmes de stockage d'énergie domestiques et industriels ainsi que de la batterie pour bicyclette électrique est actuellement réalisé par le propre département de recherche et développement ("**Département R&D**") du groupe e.quikk Technologies, qui fait partie du segment Stockage.

Actuellement, les activités commerciales du groupe e.quikk Technologies sont principalement axées sur le développement et l'expansion de ses activités de vente en gros de cellules de batteries lithium-ion dans le segment de la vente en gros.

E-Stream KGaA est une société en *commandite* par actions (*Kommanditgesellschaft auf Aktien*) de droit allemand, dont le siège social est situé à Am Ringofen 26, 41189 Moenchengladbach, en Allemagne, et qui est inscrite au registre du commerce (*Handelsregister*) du tribunal d'instance (*Amtsgericht*) de Duisburg sous le numéro HRB 32525, LEI: 894500JPYI28QSIFZM88. E-Stream Management GmbH, Düsseldorf, Allemagne, inscrite au registre du commerce (*Handelsregister*) du tribunal d'instance (*Amtsgericht*) de Düsseldorf sous le numéro HRB 91077 en tant qu'associé général d'E-Stream KGaA est responsable de la gestion et de la représentation d'E-Stream KGaA. Les gérants d'E-Stream Management GmbH sont Thomas Krämer et Dirk Köster.

A la date du présent Prospectus, plus de 90% des actions de la Société sont détenues par e.quikk Technologies Service & IT B.V. e.quikk Technologies Service & IT B.V. a été constituée en tant que société privée à responsabilité limitée (*besloten vennootschappen met beperkte aansprakelijkheid*) en vertu des lois des Pays-Bas le 9 juillet 2021. E.quikk Technologies Service & IT B.V. est en mesure d'exercer un contrôle direct sur la Société. L'unique actionnaire d'e.quikk Technologies Service & IT B.V. est M. Károly Krizsán, qui est également membre du conseil de surveillance d'E-Stream KGaA. L'Émetteur est donc (indirectement) contrôlé par M. Károly Krizsán.

E-Stream KGaA a un capital social de 1.594.500,00 EUR divisé en 1.594.500 actions sans valeur nominale. L'Émetteur est l'unique actionnaire de la totalité des 1.594.500 actions de E-Stream KGaA.

Le bilan d'ouverture de la société au 13 juillet 2021 a été vérifié par Endymion Amsterdam Coöperatieve U.A., Damrak 233-1, 1012ZJ Amsterdam, Pays-Bas ("**Endymion**") et a fait l'objet d'un rapport d'audit sans réserve. Les états financiers de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été contrôlés par la société d'audit financier indépendante ESC Wirtschaftsprüfung GmbH Wirtschaftsprüfungsgesellschaft, Am Sandtorkai 44, 20457 Hamburg, Allemagne ("**ESC**") et ont chacun fait l'objet d'un rapport d'audit sans réserve. Les états financiers d'E-Stream KGaA pour l'exercice court du 12 novembre 2019 au 31 décembre 2019 et pour l'exercice au 31 décembre 2020 ont été vérifiés par la société d'audit financier indépendante MSW GmbH Wirtschaftsprüfungsgesellschaft Steuerberatungsgesellschaft, Straße des 17. Juni 106 - 108, 10623 Berlin, Allemagne ("**MSW**") et pour l'exercice financier au 31 décembre 2021 ont été contrôlés par la société d'audit financier indépendante ESC Wirtschaftsprüfung GmbH Wirtschaftsprüfungsgesellschaft, Am Sandtorkai 44, 20457 Hamburg, Allemagne et ont chacun donné un rapport d'audit sans réserve.

Quelles sont les principales informations financières concernant l'émetteur ?

Les informations financières clés qui suivent sont tirées du bilan d'ouverture audité de l'émetteur au 13 juillet 2021, préparé conformément aux normes internationales d'information financière émises par l'International Accounting Standards Board (IASB) telles qu'adoptées par l'Union européenne ("**IFRS**"), ainsi que des états financiers audités de l'émetteur au 31 décembre 2021, préparés conformément aux IFRS.

Éléments sélectionnés du compte de résultat en EUR, IFRS	13 juillet 2021
	31 décembre 2021 (vérifié)
Total des revenus	0,00
Résultat d'exploitation ou autre mesure similaire de la performance financière utilisée par l'émetteur dans ses états financiers.	-45,296
Bénéfice ou perte net (pour les comptes consolidés) états du résultat net attribuable aux détenteurs de capitaux propres de la société mère)	-45,296
Croissance des revenus d'une année sur l'autre	N.A.
Marge bénéficiaire opérationnelle	N.A.
Marge bénéficiaire nette	N.A.

Bénéfice par action	-45,296
---------------------	---------

Positions choisies de l'ouverture bilan (en EUR)	31 décembre 2021 (IFRS) vérifié	13 juillet 2021 (IFRS) vérifié
Total des actifs	75,771	1.00
Total des fonds propres	29,704	1.00
Dette financière nette (dette à long terme plus dette à court terme moins la trésorerie)	46,067	0.00
Tableau des flux de trésorerie en EUR, IFRS		13 juillet 2021 - 31 décembre 2021 (vérifié)
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles		-45,296
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement		0,00
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		0,00

Quelles sont les principales informations financières concernant E-Stream GmbH & Co. KGaA ?

Les informations financières clés ci-après sont tirées des états financiers audités d'E-Stream KGaA préparés conformément aux normes IFRS pour l'exercice court du 12 novembre 2019 au 31 décembre 2019 et pour l'exercice au 31 décembre 2020, ainsi que des états financiers intermédiaires non audités d'E-Stream KGaA préparés conformément aux normes IFRS au 31 décembre 2021, y compris les chiffres comparatifs pour la même période de l'exercice précédent.

Éléments sélectionnés du compte de résultat en EUR, IFRS	1er janvier 2021 - 31 décembre 2021 (vérifié)	1er janvier 2020 - 31 décembre 2020 (vérifié)	12 novembre 2019 - 31 décembre 2019 (vérifié)
Total des revenus	17,773	9,945	0
EBIT	-642,065	-259,621	-11,394
Bénéfice / perte	-610,545	-259,112	-11,372
Postes du bilan sélectionnés en EUR, IFRS	31 décembre 2021 (vérifié)	31 décembre 2020 (vérifié)	31 décembre 2019 (vérifié)
Total des actifs	1,763,473	253,898	49,407
Total des fonds propres	1,247,970	99,516	38,628
Tableau des flux de trésorerie en EUR, IFRS	1er janvier 2021 - 31 décembre 2021 (vérifié)	1er janvier 2020 - 31 décembre 2020 (vérifié)	12 novembre 2019 - 31 décembre 2019 (vérifié)
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	-207,131	-322,285	714
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	-1,332,637	-2,819	47,926
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	1,542,712	319,229	50,000

Quels sont les principaux risques spécifiques à l'émetteur ?

1. L'Émetteur et E-Stream KGaA sont toutes deux des entreprises en phase de démarrage sans histoire opérationnelle propre qui ont actuellement une activité limitée, un faible nombre d'employés et qui n'ont jusqu'à présent généré que des revenus ou des ventes limités. Le segment de la vente en gros doit encore être établi, développé et étendu. Le développement de ses systèmes de stockage d'énergie ainsi que d'une batterie pour bicyclette électrique, doit encore être pleinement établi. La plupart des accords avec d'autres sociétés nécessaires pour développer les activités commerciales du groupe e.quikk Technologies

n'ont pas encore été conclus. Il n'est pas certain que le développement prévu des activités commerciales aboutisse et donne les résultats escomptés. Dans le cas où le Groupe e.quikk Technologies n'y parviendrait pas, une insolvabilité du Groupe e.quikk Technologies est à prévoir.

2. En tant que start-up, l'activité du Groupe e.quikk Technologies dépend actuellement encore de contrats avec un faible nombre de clients et même pour l'avenir, à un stade ultérieur du développement commercial prévu du Groupe e.quikk Technologies, prévoit qu'une grande partie des ventes du Groupe e.quikk Technologies sera attribuable à un nombre limité de clients clés. Si un ou plusieurs des contrats avec ces clients n'étaient pas conclus, interrompus ou renouvelés à des conditions moins favorables, la situation financière et les résultats d'exploitation du Groupe e.quikk Technologies pourraient être affectés de manière négative, ce qui pourrait même conduire à une insolvabilité du Groupe e.quikk Technologies.

3. Le Groupe e.quikk Technologies est actuellement dépendant d'un distributeur comme unique source d'approvisionnement en cellules de batteries destinées à être vendues dans son segment de gros. Si le distributeur ne respecte pas ses obligations contractuelles ou si la relation contractuelle prend fin et que le Groupe e.quikk Technologies n'est pas en mesure de trouver un autre distributeur à des conditions acceptables à court terme, le Groupe e.quikk Technologies ne serait pas en mesure de poursuivre sa seule activité commerciale génératrice de revenus, ce qui pourrait entraîner l'insolvabilité du Groupe e.quikk Technologies.

4. Le Groupe e.quikk Technologies dépend de fournisseurs tiers pour la livraison de matières premières, de composants et de produits finis. Si le Groupe e.quikk Technologies ne parvient pas à maintenir ses relations avec ses fournisseurs actuels ou futurs, si les fournisseurs proposent des prix et d'autres conditions qui ne sont pas satisfaisants ou si un fournisseur ne parvient pas à fournir des matières premières, des composants et des produits finis qui répondent aux exigences du Groupe e.quikk Technologies en matière de qualité, de quantité et de coût, ou ne le fait pas à temps, le Groupe e.quikk Technologies Group pourrait ne pas être en mesure d'exécuter les commandes des clients en temps voulu et de manière rentable ou dans les quantités requises, ce qui pourrait entraîner des réclamations pour dommages, des annulations de commandes, une diminution des ventes ou une perte de parts de marché et une atteinte à la réputation du groupe e.quikk Technologies Group.

5. Le Groupe e.quikk Technologies est dépendant de l'évolution des prix des matières premières en ce qui concerne le prix de vente au détail des produits et la disponibilité des composants nécessaires à la production. La situation sur les marchés internationaux des matières premières est de plus en plus caractérisée par une augmentation globale de la demande. Associée à des structures d'approvisionnement non transparentes et, dans certains cas, oligopolistiques, cette situation entraîne une forte fluctuation des prix avec une tendance à la hausse et des goulets d'étranglement au niveau de l'approvisionnement. En outre, en raison du conflit ukrainien, les prix globaux des matières premières ont considérablement augmenté. La hausse des prix des matières premières rend le processus de production des fournisseurs de l'émetteur plus coûteux. La hausse des prix des matières premières est généralement répercutée par les fournisseurs de l'émetteur sur leurs clients, c'est-à-dire également sur l'émetteur, par le biais d'augmentations de prix correspondantes.

6. Le Groupe e.quikk Technologies est soumis au risque d'être responsable vis-à-vis de tiers pour des dommages (y compris des dommages environnementaux), par exemple à la suite d'un incendie dû à un stockage inapproprié des éléments de batterie, sans qu'une couverture d'assurance (suffisante) soit disponible à cet effet. Si le Groupe e.quikk Technologies est responsable de dommages (y compris de dommages environnementaux) pour lesquels il n'existe pas de couverture d'assurance ou seulement une couverture insuffisante, cela pourrait conduire à des montants de responsabilité élevés devant être supportés par le Groupe e.quikk Technologies lui-même, ce qui pourrait même conduire à l'insolvabilité de l'Émetteur.

7. Le Groupe e.quikk Technologies est soumis à des risques liés à la détérioration et à la disparition des cellules de batteries Li-Ion qu'il stocke. Dans ce cas, les cellules auraient une valeur inférieure en raison du vieillissement des cellules ou seraient même inutiles, ce qui obligerait le groupe e.quikk Technologies à commander à nouveau le nombre de cellules correspondant. Cela peut entraîner des pertes importantes pour le Groupe e.quikk Technologies.

8. Le Groupe e.quikk Technologies pourrait ne pas être en mesure d'atteindre la maturité commerciale de ses systèmes de stockage d'énergie et/ou de son matériel de charge stationnaire propriétaire et/ou, une fois la maturité commerciale atteinte, de commercialiser ses produits au moment ou dans les quantités qu'il prévoit. Il existe un risque que le Groupe e.quikk Technologies ne soit pas en mesure d'achever avec succès les travaux de développement de certains ou de tous les produits actuellement en cours de développement, avec pour conséquence que les produits respectifs ne pourraient pas atteindre la maturité du marché. En outre, même après le lancement d'un produit sur le marché, il existe un risque que le Groupe e.quikk Technologies ne parvienne pas à poursuivre le développement du produit concerné ou à l'adapter aux exigences spécifiques de l'application concernée. Cela aurait pour conséquence que le Groupe e.quikk Technologies ne soit pas en mesure de commercialiser ses produits de manière adéquate ou avec succès et de trouver des acheteurs pour ses produits.

9. Il n'est actuellement pas certain que le Groupe e.quikk Technologies parvienne à attirer des producteurs de bicyclettes électriques ou de moteurs de bicyclettes électriques comme clients pour ses batteries de bicyclettes électriques. Dans le cas où le Groupe e.quikk Technologies ne parviendrait pas à attirer des producteurs de vélos électriques comme clients pour ses batteries de vélos électriques, le Groupe e.quikk Technologies ne serait pas en mesure de générer des revenus à partir des batteries de vélos électriques qu'il a développées. Dans ce cas, le Groupe e.quikk Technologies devrait continuer à compter sur les activités de son segment de gros ainsi que sur les activités restantes de son segment de stockage comme seules sources de revenus.

10. Le Groupe e.quikk Technologies est exposé au risque de violation des secrets d'affaires et commerciaux ainsi que des technologies et de son savoir-faire. Les poursuites judiciaires en cas d'utilisation ou d'accès non autorisés, de vol ou de divulgation non autorisés des technologies, du savoir-faire et d'autres informations protégées par des tiers, en particulier les secrets commerciaux et d'affaires du Groupe e.quikk Technologies, peuvent donner lieu à des litiges ou à des procédures administratives longues et coûteuses et peuvent entraîner une perturbation importante des opérations commerciales et immobiliser des ressources autrement nécessaires.

11. Le Groupe e.quikk Technologies est soumis à de nombreuses lois et réglementations liées aux produits, à l'environnement, à la santé et à la sécurité dans de multiples juridictions, qui deviennent de plus en plus strictes. Il ne peut être garanti que le Groupe sera en mesure de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à tout moment, ou que les coûts de mise en conformité avec les lois actuelles et futures en matière d'environnement, de santé et de sécurité, ainsi que les responsabilités découlant de violations passées ou futures, n'auront pas d'incidence négative importante sur les activités, la situation financière, les résultats d'exploitation et les perspectives du Groupe.

12. Les opérations du Groupe e.quikk Technologies peuvent ne pas être conformes aux exigences légales dans les nombreuses juridictions dans lesquelles il prévoit d'opérer, en particulier celles régissant la fabrication et la distribution des cellules de batteries lithium-ion et des substances actives qu'elles contiennent, qui sont également sujettes à des changements. Les violations des lois respectives peuvent donner lieu à des demandes de dommages et intérêts de la part de tiers ou à d'autres conséquences juridiques défavorables, y compris des recours collectifs et des mesures d'exécution par les autorités réglementaires nationales et internationales, ainsi que la restriction ou l'interdiction complète des activités commerciales dans la juridiction respective. Rien ne garantit que le Groupe e.quikk Technologies sera en mesure de gérer avec succès ou d'éviter chacun des risques juridiques auxquels il est exposé, et son incapacité à se conformer aux cadres juridiques et réglementaires auxquels son activité est soumise peut, intentionnellement ou non, avoir des conséquences importantes pour son activité, pouvant aller jusqu'à l'arrêt complet de ses opérations.

Section c) Informations clés sur les titres

Quelles sont les principales caractéristiques des titres ?

Les Actions Offertes sont des actions ordinaires de la Société d'une valeur nominale de 0,01 EUR. ("**Actions ordinaires**") Numéro d'identification international des valeurs mobilières (ISIN) des Actions de l'Offre : NL00150018C3. Les Actions ordinaires auront *un rang égal entre elles* et les actionnaires de la Société auront droit aux dividendes et autres distributions déclarés après l'adoption des comptes annuels qui montrent que cette distribution est autorisée et payée sur eux. En cas de liquidation de la Société, tout produit sera distribué aux détenteurs d'actions de la Société au prorata de leur intérêt. Chaque Action ordinaire de la Société donne droit à une voix à l'assemblée générale des actionnaires de la Société. Toutes les Actions de l'Offre ont été ou seront créées conformément aux dispositions du droit néerlandais. Toutes les Actions ordinaires de la Société confèrent à leurs détenteurs les mêmes droits et aucune action ne confère de droits ou d'avantages supplémentaires.

Il n'existe aucune restriction à la libre négociabilité des Actions de l'Offre.

La capacité et l'intention de la société de déclarer et de payer des dividendes à l'avenir dépendront de sa situation financière, de ses résultats d'exploitation, de ses besoins en capitaux, de ses perspectives d'investissement, de l'existence de réserves distribuables et de liquidités disponibles, ainsi que d'autres facteurs que le conseil d'administration peut juger pertinents, et certains de ces facteurs sont indépendants de la volonté de la société. Sous réserve des limitations décrites dans le présent document, la Société a l'intention de conserver tous les fonds disponibles et tous les bénéfices futurs pour financer le développement et l'expansion de ses activités.

Où les titres seront-ils négociés ?

Actuellement, les actions de l'Émetteur ne sont pas négociables sur une bourse de valeurs organisée par l'État. L'Émetteur peut demander l'admission de la totalité de son capital social (y compris les Actions de l'Offre qui sont placées auprès des

investisseurs) à la négociation sur un système multilatéral de négociation (MTF), qui ne serait pas une bourse de valeurs organisée par l'État ("**Demande**") sous un symbole à déterminer et l'ISIN NL00150018C3. La décision d'admission, le cas échéant, sera portée à la connaissance des investisseurs par publication sur le site Internet des émetteurs.

Quels sont les principaux risques spécifiques aux titres ?

1. Les actionnaires sont soumis au risque d'insolvabilité de l'Émetteur entraînant une perte partielle ou totale de l'investissement des actionnaires de l'Émetteur. Conformément à la loi néerlandaise sur l'insolvabilité, les actionnaires de l'émetteur ne seront satisfaits que lorsque tous les créanciers de l'émetteur auront été satisfaits. Si la situation financière de l'Émetteur n'est pas suffisante pour satisfaire tous les créanciers, l'actionnaire de l'Émetteur ne recevra aucune compensation.
2. Il n'y a aucune garantie qu'à la suite de l'Offre, un marché liquide pour les actions de la Société se développera. Par conséquent, les actionnaires de l'Émetteur pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs actions.
3. Les ventes futures par les actionnaires de la société, ou la perception que de telles ventes se produisent, pourraient avoir un impact négatif sur le prix des actions de la société en raison de la faible liquidité potentielle des actions.

Section d) Informations clés sur l'offre de valeurs mobilières au public et/ou l'admission à la négociation sur un marché réglementé

Dans quelles conditions et selon quel calendrier puis-je investir dans ce titre ?

Le présent Prospectus concerne l'offre de 118 823 629 actions ordinaires de la Société, comprenant :

- 8 823 529 nouvelles actions ; et
- jusqu'à 110.000.100 actions de vente.

L'Offre consiste en une offre publique dans le Royaume des Pays-Bas ("**Pays-Bas**"), le Royaume de Belgique ("**Belgique**"), la République fédérale d'Allemagne ("**Allemagne**"), la République française ("**France**"), le Royaume de Norvège ("**Norvège**"), le Grand-Duché de Luxembourg ("**Luxembourg**"), la République d'Autriche ("**Autriche**"), la République d'Italie ("**Italie**"), la Hongrie et la République de Malte ("**Malte**"), le Royaume de Suède ("**Suède**"), et des placements privés dans certaines juridictions autres que les États-Unis d'Amérique ("**États-Unis**") conformément aux exemptions prévues par le Règlement S de la loi américaine sur les valeurs mobilières de 1933, telle que modifiée. S de la loi américaine sur les valeurs mobilières de 1933, telle que modifiée, ("**U.S. Securities Act**"), au Canada, en Australie et au Japon.

Période d'offre et abonnement

La période pendant laquelle les investisseurs peuvent soumettre des ordres d'achat des Actions de l'Offre devrait commencer le 14 décembre 2022 et se terminer le 13 décembre 2023 ("**Période d'Offre**"). Le dernier jour de la Période d'Offre, les offres d'achat des Actions de l'Offre peuvent être soumises (i) jusqu'à 12h00, heure d'Europe centrale, par les investisseurs particuliers et (ii) jusqu'à 14h00, heure d'Europe centrale, par les investisseurs professionnels et institutionnels. Les ordres d'achat multiples sont autorisés. Il n'existe pas de montant minimum et/ou maximum pour les ordres d'achat. L'offre s'adresse aux investisseurs institutionnels, professionnels et particuliers. Le traitement des ordres d'achat et l'allocation ne dépendent pas de la société par laquelle ou à travers laquelle ils sont faits.

Dilution

Immédiatement avant l'Offre, l'Actionnaire Principal détient plus de 90% des actions et des droits de vote de la Société. Après la réalisation de l'Offre et dans l'hypothèse d'un placement intégral du nombre maximum de Nouvelles Actions (et d'aucune Action de Vente) et dans l'hypothèse où l'Actionnaire Major actuel ne souscrirait aucune des Nouvelles Actions, la participation et donc également les droits de vote de l'Actionnaire Major actuel dans la Société seront réduits de 6,28 % à 85,38 %. Après la réalisation de l'Offre et dans l'hypothèse d'un placement intégral du nombre maximum d'Actions Nouvelles ainsi que du nombre maximum d'Actions Cédées, et dans l'hypothèse où l'Actionnaire Major actuel ne souscrirait aucune des Actions Nouvelles, la participation et donc également les droits de vote de l'Actionnaire Major actuel dans la Société seront réduits de 100 % à 0 %.

La valeur comptable nette par action au 31 décembre 2021 était de 0,00027 EUR. La valeur comptable nette par action est calculée en déduisant du total de l'actif - dans chaque cas dans la mesure où il existe - le total du passif, des provisions et des charges à payer et en divisant ce montant par le nombre d'actions en circulation. Si les Actions Nouvelles étaient placées en totalité et sur la base des coûts estimés de l'émission, la Société recevrait un produit net d'environ 13 millions d'euros. Si la Société avait déjà reçu ce montant le 31 décembre 2021, la valeur comptable nette aurait été d'environ 0,10 EUR par action (calculée sur la base du nombre maximal augmenté d'actions après le placement des Nouvelles Actions). Cela aurait signifié une augmentation immédiate de la valeur comptable des fonds propres du bilan d'un montant d'environ 0,10 EUR par action des actionnaires existants (37 037,04%) et une dilution pour les souscripteurs de l'augmentation de capital de 1,60 EUR par action (94,12%). Les dépenses liées à l'Offre sont estimées à environ 2 millions d'euros et comprennent les frais dus à l'AFM, au MTF en cas de cotation, à l'Agent Payeur, les commissions et frais dus aux banques et institutions de services financiers et les frais juridiques et administratifs, ainsi que les frais de publication et les taxes applicables, le cas échéant. Les frais à payer par la Société sont estimés à environ 2 millions d'euros.

Après déduction des frais d'émission prévus susmentionnés, qui sont estimés par l'Émetteur dans le cas d'un placement complet, l'Émetteur disposerait d'un produit net d'environ 13 millions d'euros ("**Produit net**").

Le montant total du placement est directement lié au besoin en capital calculé selon le plan d'affaires. L'acquisition des pièces nécessaires en quantité suffisante est identifiée comme étant le principal moteur du besoin en capital calculé.

Pourquoi ce Prospectus est-il produit ?

La société a l'intention d'utiliser environ 20 % du produit net pour la poursuite de la mise en place et de l'expansion des activités commerciales dans le secteur de la vente en gros (en particulier pour les commandes de cellules de batterie pour les activités de vente en gros, la mise en place de l'entrepôt de matériaux et la commercialisation), environ 15 % du produit net pour la finalisation des travaux de développement nécessaires à la maturité du marché des systèmes de stockage domestiques et industriels (en particulier pour la construction des prototypes nécessaires, la documentation technique et la certification TÜV) et des batteries pour vélos électriques et environ 45 % du produit net pour assurer l'entrée sur le marché des systèmes de stockage domestiques et industriels et des batteries pour vélos électriques (en particulier la commercialisation, le préfinancement de l'entrepôt pour les matières premières et les composants nécessaires à la production et un petit investissement dans le système de stockage). 45% du produit net pour assurer l'entrée sur le marché des systèmes de stockage domestiques et industriels, et des batteries pour vélos électriques (en particulier le marketing, le préfinancement de l'entrepôt pour les matières premières et les composants nécessaires à la production et un petit entrepôt pour un stock de produits finis) ainsi que pour les activités opérationnelles courantes du groupe e.kikk Technologies. Le solde d'environ 20% du produit net servira de réserve de liquidité. La priorisation des objectifs pour lesquels le produit net de l'émission doit être utilisé se fait dans l'ordre dans lequel ils sont mentionnés dans la phrase précédente.

La Société a l'intention de demander l'admission de la totalité de son capital social (y compris les Actions de l'Offre qui sont placées auprès des investisseurs) à la négociation sur un système multilatéral de négociation (MTF) à un stade ultérieur, afin d'obtenir un accès plus large aux marchés des capitaux et de financer la croissance et le développement futurs de ses activités. Toutefois, l'Émetteur se réserve le droit de décider, en concertation avec ses conseillers en marchés de capitaux et en fonction de la situation sur les marchés de capitaux au moment de la demande de cotation, si les actions doivent être cotées ou non.

L'offre ne fait pas l'objet d'un accord de souscription sur la base d'un engagement ferme.

La Société estime que le Placement et, à un stade ultérieur (selon le cas), l'admission constituent une étape logique de son développement et que leur calendrier est approprié, compte tenu du profil actuel et du niveau de maturité de la Société. La Société estime que l'Offre lui fournira un soutien en capital supplémentaire (i) pour le développement de produits et les activités de recherche et développement, et (ii) pour le développement commercial global de la Société et de ses filiales. L'admission à un stade ultérieur (selon le cas) fournit en outre à la Société un accès aux marchés de capitaux, qu'elle peut utiliser pour soutenir et développer la croissance future de la Société et pour financer ses activités. La société s'attend à ce que l'offre et, à un stade ultérieur, l'admission (selon le cas) créent une nouvelle base d'actionnaires à long terme ainsi que des liquidités pour les actionnaires actuels et futurs. La Société a l'intention de créer un flottant significatif dans les Actions Ordinaires lors de l'Admission à un stade ultérieur de l'admission (selon le cas).

La Société recevra le produit de la vente des Nouvelles Actions (après déduction des frais et commissions). M. Károly Krizsán est l'actionnaire ultime de l'Émetteur. Par conséquent, la Société et M. Károly Krizsán ont un intérêt dans le succès de l'Offre. L'Actionnaire Vendeur recevra le produit de la vente des Actions Vendues (après déduction des frais et commissions). Par conséquent, l'Actionnaire vendeur ainsi que son unique actionnaire, M. Károly Krizsán, ont un intérêt dans le succès de l'Offre. En outre, l'Actionnaire Vendeur ainsi que M. Károly Krizsán en tant qu'actionnaire unique de l'Actionnaire Vendeur ont un intérêt direct dans l'exécution de l'émission des Nouvelles Actions en raison de l'amélioration de la situation de liquidité de l'Émetteur en cas d'exécution complète ou partielle de l'Offre. M. Károly Krizsán est en tant que Directeur Général de l'Émetteur membre du conseil d'administration de la Société. En tant que membre du conseil d'administration de la Société, M. Károly Krizsán pourrait faire l'objet d'un conflit d'intérêts, car il est à la fois l'actionnaire principal indirect et l'Actionnaire vendeur indirect. Ses intérêts en tant qu'actionnaire principal indirect et actionnaire vendeur indirect peuvent différer de ses intérêts en tant que directeur général de l'émetteur. En outre, M. Károly Krizsán est également membre du conseil de surveillance d'E-Stream KGaA. En tant que membre du conseil de surveillance d'E-Stream KGaA, M. Károly Krizsán pourrait faire l'objet d'un conflit d'intérêts. Ses intérêts en tant que membre du Conseil de Surveillance d'E-Stream KGaA peuvent différer de ses intérêts en tant que Directeur Général de l'Émetteur et de ses intérêts en tant qu'actionnaire principal indirect et Actionnaire Vendeur indirect.

Aucun autre intérêt de personnes physiques ou morales impliquées dans l'émission ou l'offre n'est connu.

Aucun des intérêts susmentionnés dans l'Offre ne constitue un conflit d'intérêts ou un conflit d'intérêts potentiel. Par conséquent, il n'y a aucun conflit d'intérêts en ce qui concerne l'offre.